



MAIRIE des CERQUEUX

2 et 4, rue du Vieux-Logis  
49360

Téléphone 02 41 55 90 12

# Conseil municipal

## Séance du 8 avril 2021

**Étaient présents** : Messieurs et Mesdames Poupard Joël, Guetté Louis-Marie, Balada Béatrice, Point Frédéric, Le Breton Michel, Cillon Valérie, Rochais Alain, Vivion Jean-Philippe, Thomas Céline, Bâcle Marie-Josèphe, Defrance Nicolas, Sigonneau Sébastien, Rouillard Claude, Thomas Jean-Pierre, Testard Émilie

## Finances

**Vote des taux** – Le conseil municipal vote, à l'unanimité les taux d'imposition de l'année 2021 :

- ⇒ Taxe foncière sur les propriétés bâties 40.07 %  
(Taux communal : 18.81 % + taux régional : 21.26 %)
- ⇒ Taxe foncière sur les propriétés non bâties 34.95 %

Ces taux sont votés en prenant en compte les dispositions de l'article 29 de la loi de finances pour 2021 relative à la diminution de moitié des valeurs locatives des locaux industriels. Cette baisse est compensée par une allocation compensatrice au titre des deux taxes. Les ressources perdues liées à la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales sont compensées

Comparatif des produits	2020	2021
Produit des taxes	522 000 €	574 678 €
DCRTP	42 966 €	42 966 €
FNGIR	83 577 €	83 577 €
Autres taxes		79 €
Compensation taxes foncières	3 509 €	354 954 €
Compensation taxe d'habitation	10 971 €	89 018 €
Coefficient correcteur		-445 861 €
<b>TOTAL</b>	<b>663 023 €</b>	<b>699 411 €</b>
<b>Différence</b>		<b>+ 36 388 €</b>

**DCRTP** : Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle

**FNGIR** : Fond National de Garantie Individuelle des Ressources

**Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2020** – Le conseil municipal valide les montants suivants :

Réalisé 2020	Budget communal	Lotissement "champ blanc"	Lotissement "La Hayère3"
Résultat reporté	420 562.16	-156 168.18	0.00
Affectation au 1068	420 562.16	0.00	0.00
Dépenses fonctionnement	907 938.82	334 745.00	2 929.66
Recettes fonctionnement	1 208 614.07	362 134.78	0.00
<b>Résultat de l'année</b>	<b>300 675.25</b>	<b>27 389.78</b>	<b>-2 929.66</b>
<b>Résultat global de fonctionnement</b>	<b>300 675.25</b>	<b>-128 778.40</b>	<b>-2 929.66</b>
Résultat reporté	188 669.82	-334 744.65	0
Dépenses Investissement	183 628.39	308 080.78	2 929.66
Recettes investissement	601 237.35	334 745.00	
<b>Résultat de l'année</b>	<b>417 608.96</b>	<b>26 664.22</b>	<b>-2 929.66</b>
<b>Résultat global d'investissement</b>	<b>606 278.78</b>	<b>-308 080.43</b>	<b>-2 929.66</b>
Résultat global reporté	609 231.98	-490 912.83	0.00
Affectation au 1068	420 562.16	0.00	0.00
Dépenses	1 091 567.21	642 825.78	5 859.32
Recettes	1 809 851.42	696 879.78	0.00
<b>Résultat de l'année</b>	<b>718 284.21</b>	<b>54 054.00</b>	<b>-5 859.32</b>
<b>Résultat global</b>	<b>906 954.03</b>	<b>-436 858.83</b>	<b>-5 859.32</b>

**Vote du budget 2021** – Le conseil municipal vote les budgets suivants :

<b>Prévisionnel 2021</b>	<b>Budget communal</b>	<b>Lotissement du Champ blanc</b>	<b>Lotissement "La Hayère3"</b>
Dépenses fonctionnement	1 110 733	657 423	120 000
Recettes fonctionnement	1 110 733	657 423	120 000
Dépenses Investissement	1 114 621	605 628	122 930
Recettes investissement	1 114 621	605 628	122 930

**Principaux travaux réalisés en investissement**

Gros travaux de bâtiments.....	183 000 €
Gros travaux de voirie.....	100 000 €
Achat de matériel.....	100 000 €
Aménagement de terrains .....	27 000 €
Achat de logiciels .....	3 500 €
Salle de sport .....	200 000 €
Financement travaux SIEML.....	4 000 €
Montant non affecté.....	388 213 €
<b>TOTAL.....</b>	<b>1 005 713 €</b>

## Affaires sociales

**Tarif ALSH pour l'été 2021** – Le conseil municipal fixe les tarifs suivants :

- ⇒ Le tarif varie en fonction du quotient familial.
- ⇒ Un supplément est appliqué pour chaque journée avec sortie.
- ⇒ Une réduction est appliquée en fonction du nombre de jours de fréquentation.

**Tarif à la journée de 9H00 à 17h00**

QF < à 600 .....	12.48 €
QF entre 601 et 900 .....	13.28 €
QF entre 901 et 1200 .....	14.08 €
QF > à 1201 .....	14.88 €

**Supplément sortie** : 3.45 €

Les réductions suivantes seront accordées en fonction du nombre de jours de fréquentation

- ⇒ 1 à 4 jours : plein tarif
- ⇒ 5 à 8 jours : réduction de 4 %
- ⇒ 9 à 12 jours : réduction de 8 %
- ⇒ 13 à 15 jours : réduction de 12 %

**Accueil péricentre** pour les enfants présents de 7h00 à 9h00 et/ou de 17h00 à 19h00

Quotient < à 600 .....	2.88 €/heure
Quotient entre 601 et 900 .....	2.98 €/heure
Quotient entre 901 et 1200 .....	3.08 €/heure
Quotient > à 1201 .....	3.18 €/heure

**Personnel** - Amélie Simonneau a repris son poste de directrice du service enfance le 1<sup>er</sup> avril 2021. Elle est l'interlocutrice privilégiée de la commission avec Sophie Crétin pour le secrétariat.

En ce qui concerne la cantine, Dorianne Brémond est désignée comme référente. Elle sera l'interlocutrice de la cantine auprès de la commission. Le conseil municipal décide d'augmenter sa durée hebdomadaire de travail. Son temps de travail annuel passera à 874 heures soit 19 heures par semaine. Il lui sera également proposé de passer son BAFD.

**Fonctionnement du service enfance pendant le confinement** – Durant la fermeture de l'école, les enfants des personnels prioritaires sont accueillis gratuitement le matin, le soir et le mercredi. Le midi, les enfants apportent leur pique-nique. L'accueil sera identique pendant les vacances de printemps.

**Projet jeunesse 11-14 ans** – Ce projet a été lancé par des élus de La Plaine et d'Yzernay. Il vise à mutualiser les services jeunesse pour répondre aux besoins de toutes les tranches d'âge des communes du Bocage et à mettre en place des services adaptés à l'ensemble des tranches d'âge.

Avant de s'engager, le conseil municipal souhaite qu'une enquête soit menée auprès de la population concernée. Un courrier sera envoyé au groupe de travail afin qu'un questionnaire commun soit établi.

# Développement et Cadre de Vie

**Droit de préemption urbain** – Le conseil municipal décide de ne pas faire usage de son droit de préemption pour l'immeuble situé 15, rue de l'église.

## **Voirie**

**Plan d'eau du Cormier** – Le devis de l'entreprise Gauffreteau d'un montant de 536.40 € pour l'arrachage des roseaux est validé.

**Columbarium** – Le dallage est commandé mais il y a un délai de livraison.

**Aménagement devant la mairie** – Le SIEML a été contacté pour la pose d'un projecteur destiné à éclairer la mairie. Il faut voir la nécessité, l'intérêt d'éclairer la nuit (pollution lumineuse). Une réflexion est menée pour l'installation de potences pour attacher les vélos (électriques ou non) sur une place de parking.

**Lotissement du Champ Blanc** – La jachère fleurie est en cours.

**Déchets** – Le service de gestion des déchets a été relancé pour le marquage de l'emplacement des poubelles. L'Agglomération du Choletais a informé la commune de la fermeture des écopoints des Cerqueux et Yzernay au 30 septembre 2021. La nouvelle déchetterie d'Yzernay ne sera pas en service avant 2024. Un courrier de protestation sera adressé à l'AdC.

**Logements Maine-et-Loire Habitat rue St Aubin** – Voir si on a les numéros de rue disponibles.

## **Bâtiments**

**Église** – Les travaux d'enduits sont terminés. La porte de l'église est très abimée, les travaux de réparation sont importants. Des devis vont être établis pour son remplacement.

**Panneaux d'affichage extérieurs** – Il faut remplacer les vitrines de l'église et de la Mairie. Faire le tour des différents sites pour recenser les besoins avant de passer une commande.

**Local des associations** – Des rendez-vous sont en cours pour étudier le changement du bardage.

**Supérette** – Le devis de l'entreprise Lemaitre, d'un montant de 813.62 €, est validé (mise aux normes).

**Terrain de foot synthétique** – Il s'agit d'un projet à 4 communes (Somloire, Yzernay, La Plaine, Les Cerqueux). Les différentes options ont été présentées aux élus lors d'une réunion qui a eu lieu le 24 mars 2021. Il s'agit d'un projet d'envergure qui doit être affiné et discuté et qui nécessite l'engagement des 4 communes. Si le terrain devait être installé aux Cerqueux, cela entraînerait des modifications du projet de rénovation de la salle de sport.

# Agglomération du Choletais

**Piscine Lysséo** – La piscine est en construction. Lorsqu'elle sera en service, les enfants de l'école des Cerqueux iront prendre les cours à cette nouvelle piscine.

**Fibre** – L'AdC demande qu'un référent « élagage » soit désigné. Claude Rouillard accepte.

**PLUIH** – Le projet avance.

**Contrat achat gaz** – L'AdC a proposé à la commune de participer à un achat groupé. Actuellement, la commune est rattachée au SIEML pour la fourniture du gaz et n'a pas d'intérêt particulier pour changer.

# Questions diverses

**Élections départementales et régionales** – Le scrutin est prévu les dimanches 13 et 20 juin 2021. M. Xavier Testard, candidat et sa suppléante, Mme Natacha Poupet-Bourdouleix viendront rencontrer le maire et les adjoints le vendredi 23 avril à 17h30.

**Vaccination Covid** – Béatrice Balada a appelé les personnes âgées de plus de 75 ans. La plupart sont vaccinées ou ont un rendez-vous. Elle va en aider quelques-unes qui ont des difficultés à obtenir un rendez-vous. En cas de problème de déplacement, voir avec les Transports Publics Choletais ou le transport solidaire.

**Visite de sécurité de la salle du Cormier** – La commission a émis un avis défavorable car il y a différentes choses à mettre aux normes.

**Projet de logo** – Suite à des incompréhensions, des explications sont données au sujet du projet de logo.

**Prochaine réunion le jeudi 6 mai 2021 à 20h30**